



INFORMATIONS COMMUNALES DU 22 DÉCEMBRE 2014

VOEUX DU MAIRE

✧ A l'occasion de la nouvelle année, Madame le Maire et le Conseil Municipal vous présenteront leurs meilleurs vœux le :

meilleurs vœux

**Samedi 3 Janvier 2015
à 15h00 à la Salle Polyvalente.**



✧ A l'issue de la cérémonie nous aurons le plaisir de partager la traditionnelle « Galette des Rois » ✧

✧ Les nouveaux habitants sont cordialement invités à cet échange de convivialité qui leur permettra de prendre contact et de faire connaissance avec les « Oresmoises et les Oresmois » ✧



✧ Le personnel communal recevra un colis, les enfants des employés communaux recevront un bon d'achat ✧



✧ Les lauréats au concours des maisons fleuries, présents à la cérémonie, recevront une fleur par Le Lison, fleuriste de Salouel, membre du jury, et un bon d'achat offert par la commune ✧

DENEIGEMENT

La compétence voirie est du ressort de la Communauté de Communes du Canton de Conty.

Afin de vous permettre de répondre à vos obligations professionnelles, la commune **participera uniquement au dégagement du chemin du cimetière (Route de Loeuilly)**, pour pallier aux urgences et assurer au mieux vos déplacements.



Nous vous recommandons de prendre cette route qui est **le plus court accès pour sortir d'Oresmaux et atteindre la RD 1001 en cas de mauvaises conditions météorologiques**, celle-ci étant déneigée et sablée par les services du Conseil Général le plus rapidement possible.

La Route d'Essertaux sera déneigée par la Communauté de Communes du Canton de Conty.

Rappel : Pour la sécurité de tous, le nettoyage et le balayage des trottoirs doivent être assurés par chacun d'entre nous.



Vous trouverez la carte de déneigement à la dernière page du journal d'information de la Communauté de Communes du Canton de Conty ci-joint.

COLIS DES AINES

Le colis des Aînés sera distribué par les membres du Centre Communal d'Action Sociale et du Conseil Municipal le **Samedi 27 Décembre 2014 à partir de 14h00.**



DATE LIMITE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES : 31 DECEMBRE



Vous venez d'emménager dans notre village ?

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales !

avant le Mercredi 31 Décembre 2014 – de 9h à 12h00 – Dernier délai.

Votre carte d'électeur est un document qui atteste de l'inscription sur la liste électorale de la commune ; elle est envoyée aux nouveaux électeurs l'année qui suit leur inscription (aux environs du 10 Mars).

Elections 2015 :

Elections Conseillers Départementaux (ex conseillers généraux) → 22 et 29 Mars 2015

Elections Conseillers Régionaux → prévues fin 2015

CIMETIÈRE

La commune a lancé la reprise des concessions dans le cimetière.

Cette démarche se déroule en 5 étapes :

- **Première étape** : constatation de l'état d'abandon au cours de l'année 2011.
- **Deuxième étape** : rédaction du procès-verbal qui a fait l'objet de trois affichages successifs (le 19 décembre 2011, 6 Février 2012 et 26 Mars 2012).
- **Troisième étape** : elle pourra démarrer à l'issue du délai des trois ans, après l'exécution des formalités de publicité soit le 26 avril 2015 (le second procès-verbal pourra être établi.)

Pour votre information, selon le code général des collectivités territoriales, la reprise des concessions en état d'abandon est autorisée par les articles : L 2223-17 – L2223-18 et R 2223-12 à 2223-23 du CGCT.

Cet état se caractérise par des signes extérieurs nuisant au bon ordre et à la décence du cimetière, mais surtout aux accidents que peuvent causer les pierres tombales dangereuses.

Vous pouvez consulter notre site internet www.oresmaux.fr afin de connaître tous les détails de la procédure.

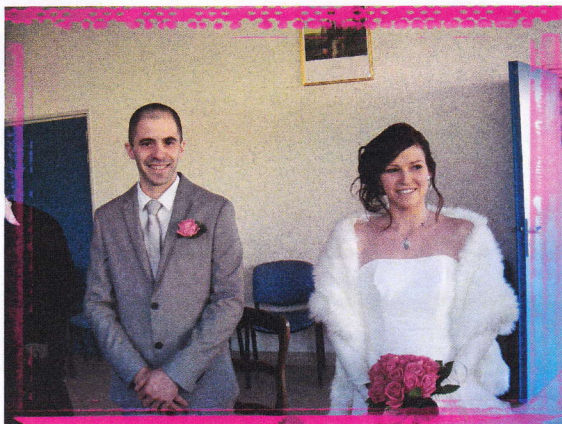
QUAND LES ENFANTS RENCONTRENT LE PÈRE-NOËL ...

Arbre de Noël 13 Décembre 2014

Repas de Noël de la cantine
18 Décembre 2014



♥♥♥♥♥
Vive les Mariés !



Ludivine Sourquechon
et David Joron
Le 10 Mai 2014

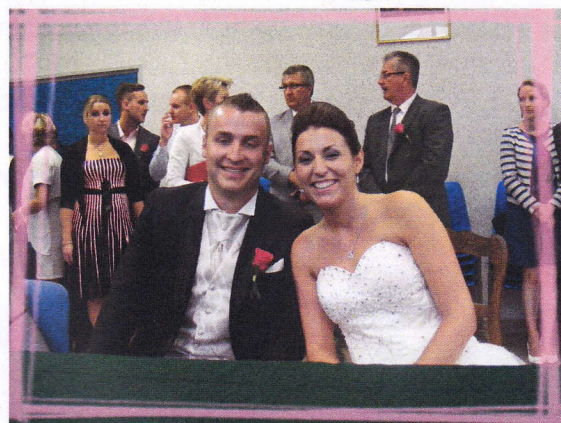


Emmanuelle Demont et Richard Lemaire
Le 8 Mars 2014



Maria Pereira et Laurent Nuyon

Le 28 Juin
2014



Justine Delacour et Maxime Leroy



Patricia Fournier
et Pascal Cabochette
Le 12 Juillet 2014



Nous présentons tous nos vœux de bonheur
aux jeunes mariés!



Naissances

♂ POL LANDRE
né le 16 Février 2014

♀ LÉAH ROUILLARD
née le 31 Mars 2014

♂ ELIOTT DOUAY
né le 9 Mai 2014

♂ LUISAO LOPES DA SILVA
né le 7 juillet 2014

♂ ENZO MATIFAS CARON
né le 12 juillet 2014

♂ Adrien QUAGHEBEUR
né le 16 Octobre 2014

♀ ZOÉ ADELINÉ
née le 22 Octobre 2014

♂ MARTIN FOLLET
né le 25 Octobre 2014

♂ Raphaël HEQUET ORLOWSKI
né le 30 Octobre 2014

♀ ELINE FAURE
née le 22 Novembre 2014

CALENDRIER DES FÊTES 2015 ~ ORESMAUX ~

Date	Manifestations
3 Janvier	★ Vœux de Madame le Maire et Galette des Rois
24 Janvier	★ Loto-Quine organisé par l'association « le Club de Gym Josette »
8 Mars	★ Repas des Aînés de la Commune
14 Mars	★ Bénédiction du nouveau drapeau communal
22 & 29 Mars	★ Elections des Conseillers Départementaux
28 Mars	★ Repas dansant organisé par l'association « CM3 »
11 Avril	★ Loto Quine organisé par la commune d'Oresmaux
23 Avril	★ Concours de cartes – Club des Aînés – Salle Polyvalente
1 ^{er} Mai	★ Réderie organisée par la Commune
8 Mai	★ Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945
20 Juin	★ Feu de la Saint-Jean organisé par la Commune
26 Juin	★ Kermesse de l'école
13 Juillet	★ Retraite aux flambeaux (Bal organisé par la Commune)
14 Juillet	★ Fête Nationale
5 Septembre	★ Repas dansant de la fête locale organisé par la Commune
6 Septembre	★ Fête locale
31 Octobre	★ Foire au boudin de l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers d'Oresmaux
11 Novembre	★ Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918
15 Novembre	★ Bourse aux jouets
6 Décembre	★ Repas de la Saint-Éloi
12 Décembre	★ Arbre de Noël organisé par la Commune

*Que cette nouvelle année colore votre vie
comme un arc en ciel,
et la remplisse des couleurs du bonheur.*